

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
dépêches, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES.

Du Sarrasin.

Le sarrasin se reconnaît aux caractères suivants : plante an-
nuelle, racines fibreuses, tige herbacée, haute d'un pied à deux,
rameuse, rougeâtre dans la partie inférieure ; feuilles très-dis-
tantes entr'elles et portées sur des pétioles longues d'un pouce
à trois ; fleurs blanches, disposées à l'aisselle des feuilles en
epis courts et serrés.

On croit que le sarrasin est originaire de la zone tempérée
de l'Asie où sa culture est très-répan- due, et d'où il a été ap-
porté en Europe à l'époque des croisades. Aujourd'hui il est
naturalisé en Amérique aussi bien que sur l'ancien continent.

Le tissu du sarrasin est tendre et aqueux, il se décompose
promptement quand on l'a semé.

Les fleurs du sarrasin nombreuses et odorantes, s'épanouissent
successivement, et par conséquent leurs graines n'arrivent pas
toutes en même temps à maturité.

Une autre espèce de sarrasin se cultive aussi en plusieurs lo-
calités ; il diffère du premier par ses graines plus dures, plus
petites, munies de dents sur leurs angles, et par des tiges plus
jaunâtres, plus fermes et plus ramifiées. On dit qu'il a sur l'autre
espèce l'avantage d'être plus rustique, plus précocose et plus pro-
ductif ; d'exiger moins de semence et de donner un grain plus
pesant, plus facile à vanner, qui acquiert de la qualité en vieil-
lissant. Mais il s'égrène facilement et se moule assez difficile-
ment ; la farine qu'on en retire est noirâtre et amère. Mais on
attribue cette amertume à l'écorce du grain, et il paraît qu'on
pourrait la faire disparaître par un procédé de mouture qui se-
pererait exactement la farine de l'écorce.

USAGE DU SARRASIN.

Le sarrasin est susceptible de recevoir quatre destinations
différentes. Il peut servir à la nourriture de l'homme, à celle
des animaux, à celle des abeilles, et à l'engraisement de la
terre.

Son grain est consommé par l'homme comme suit : la farine
qu'on en retire est convertie en bouillie, en galettes, en gâteaux
d'une faculté nutritive assez grande, et qui ne cause pas d'ai-
greur sur l'estomac. On peut même en faire du pain, mais il
lève mal, quoiqu'il soit démontré par l'analyse que le sarrasin
contient presque autant de gluten que le blé. Faut-il conclure
de là que si on appliquait à la mouture du sarrasin un meil-
leur mécanisme, sa farine qui, d'ailleurs donne à peu près le
même produit que le seigle en amidon, ne le céderait pas en
qualité à celle de plusieurs sortes de blé ? ou bien doit-on ad-
mettre que le gluten n'est pas la cause première de la fermenta-
tion de la pâte ? L'opinion des savants est partagée là-dessus.

Le sarrasin est quelquefois employé à la distillation, mais
c'est surtout à la nourriture des volailles et des bestiaux qu'il
est consacré. Suivant un agronome distingué, un minot et demi
de sarrasin équivaut à trois minots d'avoine pour la nourriture
des chevaux. Il prétend encore que huit mesures de farine de
cette céréale les entretiennent aussi bien que douze mesures de
farine d'orge. M. Mathieu de Dombasle se borne à dire que ce
grain a autant de valeur que l'orge pour la nourriture et l'en-
graisement des porcs et qu'il est plus nutritif que l'avoine pour les
chevaux. Rozier assure qu'il fait pondre de bonne heure les poules
et autres oiseaux de basse-cour qu'on en nourrit. Il enivre, dit-
on, les animaux qui en mangent pour la première fois et en assez
grande quantité.

Tels sont les emplois du grain. Quant aux tiges et aux feuilles,
elles forment un assez bon fourrage, lorsque la plante est fau-
chée pendant la floraison et qu'elle est donnée aux bestiaux en-
core verte. Dans cet état, elle possède une faculté nutritive

supérieure à celle du trèfle, suivant Loudon, et inférieure suivant M. de Dombasle. Elle influe, dit-on, favorablement sur la quantité et la qualité du lait, chez les vaches qui la consomment,

On ne sait pas trop si les bestiaux trouvent du plaisir à la manger, comme quelques agronomes l'assurent, ou si elle leur cause d'abord quelque répugnance, comme d'autres le pensent et ainsi qu'on peut le supposer, en ayant égard au principe âcre qu'elle contient. Elle ne paraît pas d'ailleurs sans inconvénient; des expériences faites et plusieurs fois rapportées par différents observateurs, tendent à montrer que sans certaines conditions du moins, elle fait enfler la tête des moutons qui s'en repaissent et leur occasionne des boutons dans cette partie. Quand elle est séchée, les animaux ne paraissent plus s'en soucier.

Les fleurs de sarrasin fournissent une riche pâture aux abeilles pendant un espace de temps assez considérable et dans une saison où les autres fleurs sont rares. Les abeilles qui se nourrissent de leur suc produisent un miel très-coloré, et de bonne qualité.

Enfin on cultive encore le sarrasin pour servir d'engrais à la terre; on l'enterre pendant sa floraison. C'est une des meilleures plantes que l'on connaisse pour former un engrais végétal.

CULTURE DU SARRASIN.

Après avoir fait connaître les caractères, les propriétés économiques et les principaux usages du sarrasin, envisageons-le plus spécialement sous le rapport de la culture et de la place qu'il doit occuper dans l'assolement.

Voici les principaux avantages qu'il présente à cet égard: il se contente de terrains trop maigres pour toutes les autres espèces de grains du printemps, et il y produit davantage. C'est la récolte qui réussit le mieux entre deux récoltes de seigle, dans les terrains sablonneux. Dans les terres qui n'ont pu être convenablement préparées, il est plus profitable que l'orge. Dans la rotation, on le place indifféremment avant ou après toute espèce d'autre récolte. Il est très propre à combler une lacune dans l'assolement, à remplacer d'autres plantes qui n'auraient pas réussi, et qu'on aurait pu semer à une époque convenable et à atténuer ainsi les effets de la disette.

On peut le semer en seconde récolte après du seigle, des vesces même du blé d'automne, lorsqu'on veut le faucher en vert ou l'enterrer comme engrais.

Le trèfle mêlé au sarrasin réussit parfaitement bien. Il laisse le sol dans un aussi bon état d'ameublissement et de propreté qu'une récolte sarclée, et est moins épuisant qu'aucun autre céréale, parce qu'il ombrage davantage la terre et tire beaucoup de nourriture de l'atmosphère. Enfin sa culture exige peu de travail.

Quant à ses défauts, en ce qui concerne sa culture, on lui reproche sa sensibilité au froid et aux intempéries, l'incertitude de ses produits, l'inégalité avec laquelle il mûrit ses graines dans un même champ, la facilité un peu trop grande avec laquelle il les laisse tomber, et la difficulté de les faire sécher.

Il paraît préférer les terrains forts à tous les autres, sans pourtant mépriser les terres meubles. Concluons de là et de ce

que nous avons dit plus haut qu'il n'est pas difficile sur la nature de la terre et que, comme toutes autres plantes, il croît plus vigoureusement sur un sol riche, mais peut-être aux dépens de sa fructification.

C'est, dit V. Yvert, une des plantes les plus précieuses pour les assolements des terres sèches, silicieuses, caillouteuses, etc.

La croissance du sarrasin est rapide. Il est très sensible aux influences atmosphériques; la moindre gelée le détruit. On prétend même que les éclairs l'affectent et que sa fleur coule dans ce cas ou lorsque les phénomènes électriques se développent dans l'air sans qu'il pleuve. Cette fleur ne supporte pas non plus la trop grande ardeur du soleil, ni les vents violents de l'Est. Mais en retour, le sarrasin ne craint pas une température sèche. Immédiatement après qu'il a été mis en terre, il lève, même par les plus grandes sécheresses; mais lorsqu'il se revêt de sa troisième feuille, il demande de la pluie pour pouvoir développer les autres; sa longue floraison se développe quelques semaines après, et alors il doit avoir alternativement de la pluie et du soleil pour que sa croissance s'achève et que ses fleurs nouent; après sa floraison, il veut encore un temps sec qui accélère et égalise la maturation de ses fruits, qui arrive après un temps variable entre deux et trois mois.

On peut semer le sarrasin à toute époque de la belle saison en prenant garde qu'il ne soit exposé ni aux gelées du printemps ni à celles de l'automne.

Pour plus de sûreté, on peut semer à deux ou trois époques différentes, et cette méthode peut être suivie avantageusement quand on veut le faire consommer en fourrage vert.

Ordinairement on ne donne qu'un labour au champ qui doit recevoir le sarrasin. Cependant, des agronomes dont l'opinion fait loi, prétendent que deux et même trois labours sont indispensables si le champ contient beaucoup de mauvaises herbes ou si le terrain a besoin d'être ameubli. Au reste, le nombre des labours et des hersages peut varier suivant l'usage auquel on destine cette plante.

Le mode de sa végétation exige qu'on le sème très-clair. Il n'en faut guère plus qu'un demi minot par arpent, quand on a en vue de laisser murir sa graine, et le double quand on veut le faire consommer en vert par les animaux, ou qu'on le destine à servir d'engrais à la terre. La graine demande à être enterrée peu profondément et par un simple coup de herse.

On choisit pour la récolte le moment où la plus grande partie des graines sont mûres. Il y a deux manières de l'exécuter: l'une consiste à couper les tiges avec la faux ou avec la faucille; l'autre à les arracher. La première est plus expéditive et plus usitée; la seconde diminue la perte qui résulte de l'égrènage et permet à un plus grand nombre de graines d'arriver à leur maturité, après la récolte. On réunit les tiges en bottes qu'on dresse les unes contre les autres et qu'on laisse plus ou moins longtemps sur place en les disposant en quintaux.

On est presque toujours obligé de le soumettre au fléau ou au moulin à battre avant qu'il ne soit entièrement sec et alors il faut faire consommer la paille au plus-tôt, et quant au grain on l'étend en couches très-minces dans un grenier ou un hangar

afin qu'il puisse sécher promptement.

Le sarrasin donne un produit très variable. Lorsqu'on le sème à la suite du blé, il ne donne ordinairement qu'une récolte médiocre. Si on le sème sur un pâturage, au contraire il donne une bonne récolte. Quand il donne 20 à 25 minots par arpent, on doit regarder cette récolte comme bien satisfaisante; cependant, dans les années favorables, ce produit peut être doublé. Le produit du sarrasin cultivé comme fourrage est également variable. A terrain égal, on prétend qu'il produit plus que la vesce. Nous engageons donc les cultivateurs à favoriser cette culture plus qu'il ne l'on fait jusqu'à ce jour.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous avons déjà eu occasion de constater que le nombre de publications de tous genres, va toujours croissant parmi nous, et que les sciences et les lettres font tous les jours de précieuses acquisitions. L'élan est donné, l'émulation porte au travail des hommes qui se croyaient d'abord destinés à demeurer inconnus, et développe de véritables talents. Si ce zèle si digne d'éloges trouve sa juste récompense dans l'encouragement qu'il mérite à un si haut degré, dans quelques années nous n'aurons presque plus rien à envier à l'ancien monde. Dernièrement nous recommandions à nos lecteurs une brochure contenant un précieux travail sur l'*Amour de la Vérité*, par M. le G. V. Raymond; depuis lors, nous avons signalé l'apparition de la *biographie* de notre historien national, par M. Casgrain; dernièrement encore nous disions un mot de deux ouvrages sous presse. *L'histoire des Abénakis* par M. Maurault, et *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*, par M. Laflèche, V. G.; bientôt nous aurons une *Histoire des Hurons* par l'infatigable chevalier, J. C. Taché, et les *Mémoires* de M. P. DeGaspé.

Aujourd'hui nous avons en mains deux livres d'un grand prix pour l'enseignement, et qui ont déjà reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique. Le premier de ces livres est le *Calcul mental*, par M. F. E. Juneau. Nous croyons que son auteur a fait là un travail d'autant plus utile qu'il a pris le véritable moyen de faciliter la pratique du calcul mental par les nombreux tableaux et les exercices multipliés qu'il soumet à ceux qui voudront l'étudier. Jusqu'à ce jour, on a peut-être trop négligé d'initier les enfants à ce calcul et par là, on a contribué à rendre l'enseignement impopulaire; car souvent des cultivateurs qui ne savaient ni lire ni écrire, calculaient, dans leur esprit, plus promptement et plus sûrement que leurs enfants qui avaient fréquenté les écoles pendant des trois à quatre ans; et alors ces bons pères de s'écrier: "A quoi servent donc les écoles, puisque nous en savons encore plus que ceux qui les fréquentent depuis des années?" et ils n'avaient pas absolument tort. Espérons que le travail de M. Juneau contribuera grandement à détruire ce préjugé.

Le second de ces livres est la *Comptabilité Générale ou la Tenue des Livres en partie simple et en partie double*, par M. Napoléon Lacasse.

Il y avait jusqu'à ce jour une lacune dans cette branche de l'enseignement; nous avons bien, il est vrai, des Traités sur ce sujet en langue française, mais ces ouvrages qui contiennent d'excellentes théories ne nous offrent rien de satisfaisant dans la pratique; nous avons aussi des Traités en langue anglaise, mais, malgré l'avantage qu'ils peuvent offrir dans la pratique, ils ne peuvent être mis entre les mains que du petit nombre. M. Lacasse vient de combler cette lacune et de donner au public le fruit de plusieurs années d'un travail intelligent et consciencieux, et ce travail sera d'autant mieux apprécié qu'il arrive à une époque où l'on commence partout à s'occuper un peu d'économie domestique, et que les rapports entre ces deux sciences sont très intimes, et qu'on ne peut espérer arriver à une véritable économie sans une bonne tenue des livres.

Oui, nous le disons sans crainte de nous tromper, la science de la tenue des livres est avantageuse à toutes les classes de la société, et elle est indispensable à quelques-unes, par exemple, au négociant, à l'homme d'affaires, et même au cultivateur qui veut se rendre un compte exact de ces bénéfices et de ses pertes. Combien parmi ces derniers et parmi ceux livrés aux spéculations du commerce ont dû leur ruine à leur négligence partielle ou complète de cette science. Il est donc important que la tenue des livres soit enseignée dans les écoles modèles surtout, dans les collèges industriels et même dans les couvents, puisque celles qui y étudient peuvent se trouver plus tard, étant à la tête d'une maison, dans la nécessité de tenir des comptes.

L'ouvrage de M. Lacasse se divise en cinq parties: La première partie ne contient que des exercices préparatoires à toute espèce de comptabilité. La seconde se compose de méthodes particulières pour les familles, pour les cultivateurs et pour les municipalités scolaires; La troisième comprend la théorie pour la partie simple; suivie de livres modèles tels que tenus dans un commerce peu considérable. La quatrième, la théorie pour la partie double accompagnée de livres modèles rédigés selon la forme en usage chez les principaux marchands du Canada. La cinquième renferme des modèles de comptes, de reçus, de billets à ordre, de lettres de change, etc., suivis d'un table d'intérêt et d'un dictionnaire explicatif des termes du commerce.

Jamais nos chambres n'ont été plus paisibles que cette année; les discours qu'on y prononce, portent tous un cachet d'une rare modération. Les explications données par l'hon. Mr Brown, et qui devaient avoir l'effet d'un grand scandale politique, sont passées presque inaperçues et ont été loin de satisfaire ceux qui aiment à voir surgir d'éclatantes divisions entre d'anciens alliés. En attendant les grandes mesures du gouvernement, nos législateurs rivalisent de zèle pour présenter des adresses à Son Excellence demandans celui-ci, copies de tous les rapports, ordres et corre,

pondances entre les autorités militaires et le département de la milice ou tout autre département du gouvernement au sujet des mouvements récents sur la frontière; celui-là, un compte détaillé de toutes les dépenses faites pour les bâtisses d'Ottawa; un autre, un rapport complet des terres vendues et à vendre etc., etc. Si la prospérité du pays doit croître avec le nombre de ces adresses, il sera certainement très prospère à la fin de la session.

On s'attend que les constitutions locales seront soumises aux Chambres dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Des rumeurs que nous croyons fondées, nous apprennent que le Bas-Canada aura, sous la nouvelle constitution, deux chambres, dont une élective et l'autre nommée par le gouverneur et, de plus, un ministère responsable.

Que la Confédération soit bientôt un fait accompli, voilà qui ne laisse plus de doute dans l'esprit de personne, surtout depuis que nous connaissons le résultat des élections du Nouveau-Brunswick.

Dans cette dernière province, les chambres sont réunies en session depuis le 21 de juin. Elles vont probablement prendre immédiatement en considération l'union des provinces Britanniques de l'Amérique du Nord. On croit qu'elle vont accepter le projet élaboré dans les conférences de Québec.

Les féniens nous ont enfin dit adieu, et nous croyons que c'est pour longtemps. Mais avant de s'éloigner du sol canadien, ces misérables bandits ont voulu emporter de nombreux souvenirs de la chande réception qui leur a été faite, et ils ont mis à contribution les étables et les champs d'un bon nombre de cultivateurs du comté de Missisquoi, en enlevant leurs chevaux, leurs vaches et leurs moutons.

Dans ce déplorable incident, qui a jeté la consternation au milieu de nos populations, nos volontaires n'ont eu qu'un regret, celui de voir les féniens trop bien exercés à la fuite; ils les savaient partout et ils ne pouvaient les rencontrer nulle part. Dans le Bas-Canada, ils n'ont pu leur voir la figure une seule fois; ils ne savaient, paraît-il, que montrer leurs talons.

Aujourd'hui, voilà ce qui est à peu près démontré: Les féniens étaient persuadés, en se dirigeant sur le Canada, qu'ils pourraient s'en emparer presque sans coup férir. Ils s'attendaient à rencontrer dans nos principales villes de nombreux amis qui soupiraient après le moment de leur arrivée au milieu de nous, que ces amis accourraient à leur rencontre, en leur tendant les bras et leur offrant les clefs de nos places fortes. Mais quelle n'a pas été leur surprise quand, au lieu d'amis, ils n'ont aperçu devant eux que des adversaires redoutables et décidés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que de les laisser pénétrer plus avant sur notre sol! Dans leur amère déception, un cri pénible et lugubre s'est échappé de leurs poitrine: "Comment, nous accourrions vers des frères, nous venions célébrer un triomphe; et nous n'apercevons de toute part que de terribles adversaires, nous n'entendons partout qu'un cri de mort! Vite, fuyons cette

terre maudite qui ne nous offre que ruine et désastre!" Et ils se sont dispersés! Et espérons qu'ils nous laisseront jouir longtemps du repos et de la paix.

Depuis cette échauffourée, Stephens, leur grand chef, travaille à donner une autre direction à leur ardeur guerrière et aujourd'hui tous leurs efforts paraissent se diriger vers l'Irlande. Maintenant, c'est sur le sol natal, c'est en Irlande que ces bandes fanatisées veulent aller engager la lutte, c'est contre l'Angleterre qu'ils vont dresser leurs batteries. Seront-ils plus heureux qu'ils ne l'ont été en Canada? Tout nous porte à croire que là encore une immense déception les attend.

Les dernières nouvelles européennes sont toutes à la guerre. La France, l'Angleterre, la Russie se sont donné la main pour rétablir la paix entre les trois puissances qui s'apprêtent à mesurer leurs forces, ils ont fait tous leurs efforts pour engager l'Autriche à se dépouiller en faveur de la Prusse et de l'Italie, c'est-à-dire en faveur de la révolution; mais cette puissance forte de son droit et de la justice de sa cause, a répondu avec fermeté qu'elle combattrait tant qu'il lui resterait un soldat, plutôt que de souscrire à sa déchéance et d'ouvrir ses portes aux ennemis jurés de l'Eglise et de tout ordre social. Cette réponse a profondément blessé la susceptibilité du chef de l'empire français, mais en retour a porté la joie dans tous les cœurs sincèrement catholiques et les a convaincu que la cause de l'ordre, du droit et de l'Eglise trouve encore un ferme appui dans le jeune empereur de l'Autriche et dans ses sujets dévoués.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les hostilités sont commencées, puisque déjà la Prusse fait entrer une partie de son armée dans le Holstein dont la garde est confiée à l'Autriche depuis que, par la plus flagrante des injustices, il a été enlevé au Danemark. L'Italie qui n'aurait jamais osé s'attaquer à l'Autriche, si elle eut dû se trouver seule dans la lutte, attend que l'écho du premier coup de canon entre les deux puissances allemandes arrive jusqu'à elle, pour tirer l'épée du fourreau et se lancer dans une lutte dont l'issue ne peut que lui être fatale, si l'Empereur Napoléon n'accourt à son secours.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous apprenons que déjà la Prusse a envahi tout le Holstein et que la garnison autrichienne a été forcée d'opérer sa retraite par le Hanovre.

Il est inutile de faire ressortir la gravité de ces actes; ils mettent le comble aux provocations par lesquelles le ministre du roi de Prusse, M. de Bismark, s'ingénie à lasser la patience de l'Autriche. On pouvait, du reste, prévoir cette conduite de M. Bismark après la proclamation adressée aux habitants de Holstein par le général prussien, M. de Manteuffel, et dans laquelle il déclare que le gouvernement établi dans ce duché par le commissaire autrichien est aboli, que les réunions politiques sont interdites, que les journaux non autorisés, cesseront de paraître, que l'administration sera placée sous l'autorité suprême du pouvoir militaire de la Prusse. Enfin cette proclamation n'est rien autre chose

que l'abrogation de tous les actes du gouvernement autrichien et l'usurpation flagrante des droits que l'Autriche possédait sur le Holstein.

L'empereur Napoléon vient, dans une lettre adressée à ses agents diplomatiques à l'étranger, et lue, le 11 juin, devant le Corps Législatif, d'enlever tout doute quant à ses dispositions d'intervenir en faveur de l'Italie, dans la lutte qui est peut-être déjà engagée entre cette dernière puissance et l'Autriche. Après avoir longuement énuméré les motifs qu'a la France de demeurer neutre et simple spectatrice dans ce conflit, il trahit le fond de sa pensée en ajoutant : " Dans la guerre qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie " c'est-à-dire " Nous avons donné la main à Victor Emmanuel, à la révolution, pour enlever au roi de Naples ses états, pour renverser de leurs trônes le Grand-Duc de Toscane, la duchesse de Parme, le duc de Modène ; pour dépouiller le pape ; et nous voulons maintenir ce brigandage à tout prix. " Mais que ce souverain, aveuglé par l'ambition et par la crainte des sicaires, regarde au-delà de l'Autriche, et il apercevra le lion du nord, la Russie qui réunit des forces formidables, et qui est prête à venger les humiliations et la défaite subies en Crimée.

He las ! la justice est tellement méconnue par les rois de nos jours, les peuples reçoivent de leurs souverains des exemples si pernicieux, le mal sous toutes les formes est tellement répandu partout, que tout nous porte à croire que le moment est arrivé où le Ciel va déchaîner et lancer sur les nations civilisées des hordes féroces et barbares qui seront dans sa main les instruments de sa terrible justice et les vengeurs de son Christ !

C'est bien le moment de rappeler ces paroles du Roi prophète : " Astiterunt reges terre et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus. " " Les Rois et les princes de la terre se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ. " Mais aussitôt le prophète ajoute ces épouvantables paroles : " Tunc Dominus loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. " " Alors le Seigneur leur parlera dans sa colère et les remplira de trouble dans sa fureur. "

Un seul Souverain, celui qui est assis sur la pierre inébranlable, paraît aujourd'hui comprendre toute la portée de ces terribles vérités ; aussi tient-il sans cesse son cœur et ses mains élevés vers le ciel pour demander miséricorde en faveur des coupables, ses persécuteurs. Puisse sa fervente prière arrêter le bras du Tout-Puissant prêt à s'appesantir sur la terre !

Rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada pour 1866.

(Suite et fin)

L'espèce porcine a aussi subi l'influence bienfaisante de cet esprit de progrès qui semble aujourd'hui animer nos cultivateurs ; les 134 individus exhibés dans cette classe en ont donné une

preuve concluante. Aujourd'hui les différentes races sont assez généralement répandues dans ce pays, et elles sont arrivées à un degré de perfection qui ne laisse pas beaucoup à désirer, les éleveurs ayant compris que dans l'amélioration de la race porcine, la production de la plus grande quantité de bonne viande avec la plus petite quantité de nourriture devrait être le but vers lequel ils devraient tendre.

Je pourrais ici parler de l'espèce galline, des produits de la ferme et de la laiterie, et des instruments aratoires et démontrer qu'ici comme ailleurs, le progrès n'est pas resté en arrière ; qu'il me suffise de dire que dans ces différentes classes l'exposition était magnifique et ne laissait rien à désirer.

Pour faire ressortir d'une manière convenable l'immense succès obtenu dans le dernier concours provincial, il faudrait ici faire une longue appréciation des divers types exposés dans les différentes catégories, faire voir les résultats avantageux obtenus par un croisement judicieux et démontrer le progrès dans chaque race en particulier ; faire voir le perfectionnement dans les machines agricoles et démontrer la supériorité des nouvelles sur les anciennes en faisant voir le travail comparé des deux ; mais cela nous entraînerait dans des discussions qui ne peuvent entrer dans le cadre de ce rapport. Concluons en disant que jamais dans les concours précédents, on a vu un ensemble plus parfait dans toutes les catégories, un choix plus beau d'individus remarquables tant par la beauté de leurs formes que par leurs aptitudes spéciales.

C'est avec bonheur que la Chambre d'agriculture a vu dans la liste des récompenses décernées, le nom de nos cultivateurs Canadiens-Français y figurer en plus grand nombre que dans les concours précédents, preuve qu'ils ont enfin compris la nécessité et l'avantage de se dépouiller de la vieille routine pour adopter un système de culture raisonnée et améliorante. C'est un sujet de grande satisfaction de voir nos cultivateurs poussés par une noble émulation, payer de fortes sommes pour des reproducteurs de choix, et se donner par là les moyens de renouveler et d'améliorer leurs troupeaux. Espérons qu'au prochain concours ils seront encore en plus grand nombre et cela nous convaincra pleinement que le pays est entré dans cette voie large du progrès qui fait la prospérité des nations.

La Chambre d'agriculture a vu avec plaisir l'initiative prise par le Gouvernement d'importer une quantité de graine de lin de Russie ; déjà, à plusieurs reprises, cette chambre avait voté des sommes pour l'importation de cette graine ainsi que celle du chanvre. Ceux qui ont visité le dernier concours agricole ont été frappés de la beauté des échantillons de chanvre et de lin exhibés par M. Win. Boa ; ces échantillons tant par la longueur que par la finesse et la force de la fibre ne le cédaient en rien à la filasse importée de Russie. D'après des expériences faites à la corderie de M. Converse à Montréal, il a été prouvé que la force de résistance de la filasse du chanvre cultivé en Canada, comparée avec celle de Russie était un tiers de plus pour celui du Canada. Ces expériences démontrent évidemment que la culture des plantes textiles peut devenir une source de profits considérables pour nos cultivateurs canadiens, notre sol et notre climat se prêtant si bien aux exigences de ces plantes. N. Boa cultivateur intelligent de St. Laurent, dans une correspondance publiée dans le *Huntington Journal*, rend compte de son expérience de l'an dernier dans les termes suivants : " J'estime ma récolte (de lin) de l'an dernier au-dessous de sa valeur, à 10 minots par arpent et 300 lbs. de filasse, et l'étoupe que je ne compte pas. J'ai vendu ma graine de lin \$2 le minot, et ma filasse 15 cts. la livre, ce qui m'a fait un total de \$65 par arpent. Je pense que c'est une culture des plus profitables. " Espérons que l'exemple de M. Boa sera bientôt suivi de nos cultivateurs ; car l'expérience des personnes qui ont étudié la ques-

tion de la culture de lin, démontre qu'avec un climat comme le nôtre on peut cultiver cette plante et en obtenir des résultats aussi satisfaisants qu'en Irlande et en Belgique ou en Russie, où l'industrie linière jouit d'une réputation si juste et si bien méritée.

Il est pénible d'avoir à constater que vingt-et-une sociétés seulement ont répondu à l'appel fait par le ministre d'agriculture ; mais ce fait s'explique quand on se rappelle que dans les années précédentes, beaucoup de ces sociétés avaient souscrit pour des quantités considérables de graine et qu'elles furent trahies de la manière la plus honteuse ; la graine qui leur fut distribuée étant de la qualité la plus inférieure. Espérons que la nouvelle importation donnera assez de satisfaction à la classe agricole pour faire renaître la confiance dans une culture, qui, si elle était bien comprise, deviendrait une source de richesse pour le cultivateur et pour le pays.

Voilà M. le ministre, en peu de mots, le résultat des opérations de la chambre d'agriculture dont tous les efforts tendent à trouver des nouveaux moyens de développer les ressources du pays en dirigeant ses opérations de manière à donner satisfaction à toutes les classes et à tous les intérêts, et à éviter tout sujet de mécontentement. Une nouvelle année de travaux commence, mais le succès du passé est une garantie assurée pour l'avenir, et la chambre d'agriculture en présence des devoirs importants qui lui seront confiés, est heureuse de dire qu'elle ne négligera rien et ne reculera devant aucun sacrifice personnel pour faire tout le bien que le pays en attend. Le tout humblement soumis,

GEORGE LECLERE,

Secrétaire de la chambre d'Agr. du Bas-Canada.

Les insectes et les oiseaux.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des services que les petits oiseaux rendent à l'agriculture en travaillant activement et efficacement à la destruction des insectes. L'expérience n'a déjà que trop démontré, en Canada, que plus on fait la guerre aux oiseaux, plus on donne de liberté aux enfants de les détruire, plus en retour les insectes se multiplient et font de ravages dans nos jardins et nos champs. Eh ! bien, malheureusement cette expérience est loin d'avoir produit tout l'effet qu'on devait en attendre et aujourd'hui encore il, existe des aveugles en assez grand nombre qui font une guerre à mort aux meilleurs amis de leurs récoltes, les petits oiseaux.

Les pères et mères, les instituteurs et les institutrices devraient donner à leurs enfants de sages avis à ce sujet et les prévenir qu'en agissant ainsi, ils s'exposent, s'ils sont découverts, à une amende assez forte ou à un emprisonnement assez prolongé.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire la correspondance suivante adressée au *Journal de Québec*. Nous partageons en tout l'opinion de ce correspondant.

« Monsieur le Rédacteur,

« Si nous ne pouvons prétendre en Canada à la législation perfectionnée du vieux monde ; si nous ne sommes pas en moyen d'offrir, comme le gouvernement de l'Empereur, des primes pour la protection et la multiplication des oiseaux insectivores, il est au moins loisible d'appliquer la loi telle qu'elle est pour

protéger nos oiseaux natifs. J'ai été excessivement étonné à la vue du nombre de chenilles et d'insectes qu'un nid de fauvettes consommait en vingt-quatre heures : j'oserais dire plusieurs centaines par jour. Voilà la période de la nidification, conséquemment le temps par excellence de veiller à la préservation des espèces. Que tous ceux qui ont connaissance de la destruction ou de la capture de jeunes oiseaux prennent la peine de porter plainte au bureau de police, ou chez les magistrats et un emprisonnement de dix à quinze jours aura bientôt mis le délinquant à la raison.

« ORNITOS. »

— *Journal de Québec.*

RECETTES.

Destruction des fourmis.

Nous donnons l'extrait d'une lettre de M. Tetaz, d'Albertville qui a trait à un mal dont souffrent les arbres fruitiers, mal causé par les fourmis et autres insectes qui détruisent les fleurs, et portant les fruits, rongent et coupent les bourgeons des jeunes arbres. M. Tetaz indique, comme remède à ce mal, un procédé que la pratique lui a démontré comme infaillible.

Voici en quoi consiste ce procédé :

Verser dans un seau d'eau froide de la cendre qui a servi à faire de la lessive, remuer le mélange et en arroser simplement le pied de l'arbre fruitier, s'il est jeune. Si l'arbre est vieux, il est nécessaire d'ajouter cet arrosement au moyen de trous pratiqués dans la terre avec un bâton pointu. M. Tetaz assure que ce bain détruit le ver blanc ou l'œuf de fourmi qui pourrait mettre en danger la vie de l'arbre, et éloigne les fourmis ou autres insectes qui pourraient revenir après cette opération ; il faut avoir soin, toutefois, de pratiquer ce bain avant le lever du soleil, et de le compléter par de la cendre sèche répandue en plein soleil.

M. Tetaz recommande également de répandre cette cendre le long des murs de jardins, afin d'empêcher l'arrivée des insectes. Cette cendre présente d'ailleurs un autre avantage, c'est celui de servir d'engrais. La cendre sèche répandue autour des ruches d'abeilles les préserverait de l'attaque des fourmis ; elle est pour les ruches une ceinture préservatrice de l'ennemi extérieur. Malheureusement cette forteresse est d'une durée éphémère et ne résiste pas à l'action d'une pluie un peu longue ; il faut alors recommencer l'opération. Une fourmière est détruite en grande partie, assure M. Tetaz, lorsqu'on a répandu sur elle une couche de cendre sèche, remuée convenablement au moyen d'un bâton ; quelques fourmis plus robustes et plus obstinées pourront peut-être échapper à ce mélange mortifère et essayer de rétablir plus loin une nouvelle fourmière, l'on répète alors l'opération, et cette fois toutes les fourmis sont détruites.

Dangers des boissons froides.

Il n'est rien de plus commun que de voir des gens qui ayant chaud boivent abondamment des liqueurs froides. Cette pratique est extrêmement dangereuse.

On peut apaiser la soif sans absorber une quantité excessive de boisson froide ; la nature nous offre des fruits et des acides sans nombre qui peuvent, étant mâchés, éteindre la soif. L'eau gardée dans la bouche pendant quelque temps, et rejetée ensuite, produit le même effet. Si l'on réitère cette opération, ou si l'on prend une bouchée de pain et qu'on la mâche quelque temps avec une bonne gorgée d'eau, on apaisera la soif encore plus sûrement, et en courant moins de dangers.

Lorsqu'on a l'imprudence de boire froid, il faut continuer de prendre de l'exercice jusqu'à ce que la boisson soit entièrement échauffée dans l'estomac.

Parmi les maladies auxquelles on s'expose en buvant ainsi, nous citerons les enrouements, les fièvres de divers caractères. Quelquefois même il en résulte des morts subites.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC., ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DEMI-SIÈCLE.

(Suite.)

Ceci posé, voici comment nous raisonnons au point de vue catholique, et nous avons la plus entière confiance que nos raisonnements sont invincibles.

Ayant une âme et un corps unis ensemble, qui ont chacun leurs besoins, la foi et la raison nous font un devoir d'y pourvoir. Mais avant d'y pourvoir, nous devons bien connaître la nature et la destinée de l'une et de l'autre. Or, la Sagesse éternelle nous enseigne : que la poussière, le corps, rentre dans la terre d'où elle avait été tirée, et que l'esprit, l'âme, retourne à Dieu qui l'avait donné. Et nous disons : Ce qui doit retourner en poussière, le corps humain, ce qui par conséquent est périssable, la chair que le prophète Isaïe compare à l'herbe des champs qui se sèche bientôt, est peu digne d'occuper l'attention d'un être raisonnable. Mais ce qui doit retourner à Dieu, l'âme humaine, ce qui est immortel, ce qui est créé à l'image et à la ressemblance d'un Dieu, doit mériter la plus sérieuse attention d'un chrétien : nous devons donc mettre les besoins de notre âme avant ceux de notre corps. Et toutes les fois que les besoins du corps, j'entends les exigences de la concupiscence de la chair, sont en opposition avec les besoins spirituels de l'âme, et sont de nature à la souiller et à l'empêcher de retourner à Dieu qui l'avait donnée, si nous les satisfaisons : devons-nous, pouvons-nous accorder à la chair ce qu'elle demande ? Quand nous répondons : Nous ne le pouvons pas : qui peut nous accuser de n'être pas raisonnables, ou de ne point raisonner comme des chrétiens ?

L'apostasie de l'Ange, et celle de nos premiers parents, ayant eu sa cause unique dans l'orgueil. Placé par l'orgueil en opposition directe avec la dépendance que nous devons à l'être souverain, notre créateur, nous devons faire cesser cette opposition, en détruisant dans nous le principe qui l'a produite, l'orgueil, afin de remettre la nature humaine dans l'état où elle était lorsqu'elle sortit des mains de Dieu, car l'orgueil n'a point été créé avec l'homme, dit le livre Divin. Voilà ce qu'il nous faut opérer dans notre nature, si nous voulons être semblables à Dieu, et que notre être réformé et guéri, puisse aller habiter la Cité permanente. D'où nous tirons ce raisonnement : Le progrès, tel que le monde nous le présente, étant dirigé vers les satisfactions de la chair, ennemie de notre âme ; ce progrès tendant directement à entretenir et à nourrir l'orgueil, par son luxe, par ses vaines parures, son ostentation, ses pompes et ses jouissances matérielles nous replongerait dans un nouvel abîme d'orgueil et opérerait une séparation entre Dieu et nous encore plus profonde que celle où nous a jetés la chute de nos premiers parents. NOUS NE VOULONS POINT D'UN TEL PROGRÈS.

Pour terminer ce que je viens de dire du progrès, il est nécessaire que je réduise en règles pratiques ce qui regarde le progrès dans le sens catholique, et ensuite je montrerai les conséquences qui s'en suivraient, pour nos habitants de la campagne, s'ils adoptaient le progrès tel que l'entend notre siècle.

I. PROGRÈS DANS LE SENS CATHOLIQUE.

1o. Dans l'esprit chrétien, le progrès, pour un habitant de la campagne, doit consister à se servir de tous les moyens que lui

fournissent les sciences modernes pour améliorer sa terre et la faire produire le plus possible, dans le seul but de donner à sa famille ce dont elle a besoin pour se nourrir et se vêtir, sans jamais dépasser les bornes de la modération chrétienne, comme je l'ai remarqué plus haut.

2o. Le vrai progrès, pour un cultivateur, c'est d'avoir un soin tout particulier à améliorer la race de ses animaux pour les rendre plus profitables et d'un usage plus utile pour la culture de son champ, et en retirer ensuite plus de profit quand il les mène au marché ; toujours dans la pensée de remplir son devoir de fournir à sa famille ce dont elle a un vrai besoin, et aider à ses fils à s'établir sur des terres, afin de les mettre à l'abri des dangers qui attendent ceux qui exercent quelques autres industries pour gagner leur vie.

3o. Le progrès qui convient à nos campagnes, c'est, pour les parents, de procurer aux jeunes gens une éducation agricole qui les mette plus en moyen de tirer profit des terres qu'on leur mettra sous les pieds. Car c'est un progrès à l'envers que de pousser les enfants de nos campagnes à prendre des métiers ou à se faire journaliers, l'agriculture étant, ce semble, pour eux, comme une vocation de la Providence qui les a fait naître fils de cultivateurs.

4o. Le progrès vraiment salutaire pour des fils d'habitants, c'est de s'accoutumer à fabriquer les instruments dont ils ont besoin pour leur culture, et tout ce qui peut leur rendre plus faciles les travaux qu'ils doivent faire sur leurs fermes.

5o. Le progrès d'une utilité réelle pour nos campagnes, c'est que les enfants des deux sexes soient formés avec soin aux travaux des champs, à l'économie, à la propreté sans vanité, à bien conduire une maison, une ferme, à savoir tirer parti de tout, et à administrer les revenus de leurs champs avec un bon sens chrétien qui les leur rendent profitables et jamais précieux.

6o. Le progrès salutaire et sans danger pour la conscience, c'est de savoir retirer de la terre tous les produits nécessaires à la nourriture et aux vêtements de la famille, pour n'être pas obligé d'aller acheter chez des marchands ce qu'il est possible de retirer de sa ferme ; autrement c'est un progrès à l'envers du bon sens.

7o. Le véritable progrès pour des cultivateurs, c'est de savoir conserver les biens dans les familles. Pour y réussir c'est de savoir proportionner ses dépenses à ses revenus, et ne jamais acheter que ce que l'on est assuré de payer facilement.

8o. Le seul progrès qui amène d'heureux résultats, c'est d'accoutumer les jeunes filles aux règles d'une stricte économie dans leurs habits, de leur apprendre à s'en fabriquer elles-mêmes, de leur ôter même la pensée de se livrer au luxe ou à la toilette, de les former à bien tenir une maison, à ne laisser perdre rien de ce qui peut être utile, en un mot, à prendre tout ce qui est nécessaire pour savoir tout mettre à profit.

9o. Le progrès bien entendu, c'est d'avoir une crainte souveraine de s'endetter chez les marchands qui, comme un essaim de bourdons étourdissent les cultivateurs pour se mettre eux-mêmes en progrès de prospérer aux dépens de la ruine des aveugles qui se laissent tenter par tout ce qui leur paraît beau.

10o. Le vrai progrès pour un cultivateur consiste à avoir une maison assez spacieuse pour le logement de sa famille, des dépendances nécessaires pour ses animaux et pour les autres besoins de sa ferme, mais sans ostentation et sans orgueil. L'ostentation, le faste et l'orgueil des maisons ont toujours pour résultat de diminuer les moyens d'améliorer la ferme et de jeter en dehors de la voie qui mène à une certaine aisance, qui donne les moyens de faire de bonnes œuvres dont on a toujours besoin pour mériter les bénédictions du ciel sur la famille et sur son champ.

Voilà à peu près les bases du vrai progrès matériel qui peut

amener les plus heureux résultats pour le bien-être temporel de nos habitants de la campagne.

Mais ce progrès matériel, nécessaire pour les besoins de nos corps, n'est ni le plus important ni le plus essentiel pour nous. Nous allons tous à la mort, et la mort nous ouvre l'entrée d'une éternité ou de bonheur ou de malheur, selon les œuvres bonnes ou mauvaises qu'emporteront nos âmes. Voilà surtout ce qui doit intéresser un peuple catholique. Le progrès donc qui doit passer avant l'autre, c'est le progrès spirituel. En voici les bases :

1o. Le progrès spirituel signifie qu'il faut aller de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'on ait atteint le but proposé dans l'Évangile : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Ainsi, plus nous devenons vertueux, et plus nous avançons dans le progrès, non seulement convenable mais encore essentiel à un peuple Catholique.

2o. Dans l'esprit du progrès religieux, plus nous nous détachons de nous-mêmes, du monde et de l'amour des biens de la terre, et plus nous avançons vers nos véritables destinées.

3o. Le progrès catholique signifie que chacun de nous est obligé de remporter chaque jour quelque victoire sur son orgueil, sur son amour-propre, sur l'attachement aux choses de la terre et sur quelqu'une des passions de la nature corrompue.

4o. Pour avancer dans l'esprit catholique, chaque paroisse, chaque famille, chaque individu doit s'appliquer à observer toujours plus fidèlement les commandements de Dieu et de l'Église, les vertus de son état, les règles de la charité chrétienne, du bon exemple, de la paix, de la justice, et tout ce qui peut avoir pour but d'établir solidement le règne de Dieu sur lui, dans sa paroisse et dans la famille dont il a la charge ou dont il fait partie.

5o. Dans le sens catholique, un jeune homme doit faire, chaque jour, du progrès dans l'obéissance filiale et chrétienne envers ses père et mère, dans la charité avec ses frères et sœurs, dans le mépris du monde, de ses plaisirs et de ses jouissances matérielles.

6o. Dans le progrès Catholique, une jeune fille doit travailler à s'instruire de plus en plus par de bonnes lectures. Le vrai progrès pour elle, c'est d'avancer chaque jour dans la pratique des vertus d'obéissance, de piété, de modestie, d'humilité, de détachement d'elle-même, de l'esprit d'orgueil et de vanité, de l'amour du monde, de ses joies et de ses plaisirs, afin de faire l'acquisition de toutes les bonnes qualités et de toutes les douces et précieuses vertus qui la rendront sainte aux regards de Dieu, et, partout où elle sera, comme la bonne odeur de Jésus-Christ.

Quand un peuple sera dirigé par l'esprit catholique, voilà comme il entendra ce qu'on appelle le progrès. Et il aura raison pour son bonheur temporel et surtout pour son bonheur éternel ; suivant cette grande maxime, déjà tant de fois citée : *Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît*.

Saint Augustin et saint Chrysostôme expliquent ainsi cette divine sentence : "Aspirez à devenir de dignes membres de mon Église ; que ce soit là le premier de tous vos soucis, et efforcez-vous en même temps de vivre dans la justice, dans la pureté et dans la sainteté, comme cela vous est prescrit. Alors la récompense éternelle, vous sera donnée, et, par surcroît, les choses nécessaires à la vie présente.

Le prophète David a dit, dans le même sens : *Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde, et lui-même vous nourrira*. Et encore : *J'ai été jeune, et je suis vieux ; mais je n'ai point encore vu que le juste ait été abandonné, ni que sa race ait cherché son pain*.

Laissez-moi maintenant faire cette supposition :

Donnez-moi, pour nos campagnes, un peuple Catholique,

comme celui que nous avons. Mais que ce peuple comprenne bien qu'il y a une Providence et qu'il ne peut se passer de la pluie pour arroser ses champs, de la santé pour ses travaux, du soleil pour mûrir ses récoltes et du temps propice pour les mettre en sûreté, et que cela dépend essentiellement de cette Providence. Ajoutez dans le cœur de tout ce peuple une grande confiance dans cette Providence et un sentiment profond du besoin qu'il en a. Qu'il médite sans cesse ces deux grandes règles qui lui feront comprendre qu'il ne peut se passer de l'aide de Dieu : *Toute plante, lui dit Jésus-Christ, que n'a point plantée mon Père céleste, sera arrachée, et cette autre du prophète David : Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaille ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde* ; que je puisse faire comprendre à ce peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, qu'il faut qu'il soit profondément religieux, et fidèle à toutes les œuvres de sa foi ; qu'il prenne la docilité d'un petit enfant envers tous ceux que Dieu a chargés de le diriger, je veux dire, ses prêtres, les pères et les mères et les magistrats ; qu'il garde la modération chrétienne en toutes choses, dans ses habits, dans ses meubles, dans ses voitures, dans ses maisons, dans ses dépenses en tout genre ; qu'il soit honnête, franc, amateur de la paix, de l'union avec ses frères, et de la charité envers tous ; qu'il ne laisse jamais entrer dans son cœur ces idées fausses de prospérité mondaine et de bonheur en dehors de la pratique des vertus de modestie, en rapport avec sa position et son état ; qu'il évite comme un fléau les habitudes de luxe, d'orgueil et de vanité ; enfin qu'il n'ait qu'un but, en tout, qui soit de plaire à son bon maître, de s'en faire l'ami, l'enfant, le fidèle serviteur, et je dirai à ce peuple : marche en avant sous les regards et la protection de Dieu ! Ne crains rien, car *Dieu est pour toi*, avec toi, ton ami et ton protecteur. Reste sur tes terres, vas en prendre pour tes enfants, c'est là que Dieu te veut, c'est là qu'il te bénira, c'est là que tu seras heureux du bonheur que Dieu a créé pour toi. Grandis et multiplie comme les étoiles du firmament ; tu seras un grand peuple, et Dieu, par toi, fera de grandes choses pour sa gloire, et pour celle de son épouse bien-aimée, la sainte Église catholique dont tu es l'heureux enfant, l'enfant béni et tendrement aimé. Et je ne me tromperai point.

II. DU PROGRÈS DANS LE SENS QUE LE VEUT L'ESPRIT DE NOTRE SIÈCLE.

Est-ce dans le sens que je viens de vous expliquer que l'esprit du siècle vous a présenté le progrès ? Non certainement. Un autre esprit que l'esprit de Dieu conduit le monde, je vous l'ai sans cesse fait remarquer.

L'esprit du siècle vous a présenté le progrès sous l'aspect du bien-être matériel et de la prospérité mondaine, en dehors des voies catholiques, qui sont non seulement les seules vraies, mais encore les seules raisonnables pour toute société humaine. Je vous l'ai déjà dit, on vous a crié sur tous les tons, qu'en vous y livrant dans le sens qu'on vous le présentait, vous serez prospères, riches et heureux : on vous a trompés. Et moi, ouvrant le livre divin, je viens dire avec le prophète Isaïe, parlant au nom du Dieu de vérité : *Mon peuple, ceux qui vous disent bien-heureux vous séduisent, et ILS ROMPENT LES CHEMINS PAR OÙ VOUS DEVEZ MARCHER* ; c'est-à-dire, ils vous jettent en dehors de vos voies pour vous faire suivre un chemin bordé d'abîmes ; ils vous poussent à l'orgueil, qui dissout tous les liens qui doivent unir les hommes vivants en société ; ils ruinent votre esprit catholique pour vous donner l'esprit payen ; ils vous mènent à l'infidélité, au culte de la matière et de la chair, à la perte de vos mœurs et de la foi.

(A continuer.)

Progrès en agriculture.

A côté des progrès incessants d'autres sciences, l'agriculture a-t-elle progressé? A côté de l'existence améliorée de la plupart des membres du corps social, celle de l'agriculture est-elle aussi meilleure? A ces deux questions on serait tenté de répondre négativement, à voir le dépeuplement des campagnes, par la jeunesse canadienne, et le peu d'aisance de la plupart de nos cultivateurs. Et cependant, l'agriculture est une des plus nobles occupations, une de celles qui conviennent le mieux à notre pays, qui peut, comme les anciens Romains, résumer ses tendances en disant : Avec l'épée et la charrue, comment parer à ce double inconvénient, comment répondre à ce double besoin? En relevant à nos propres yeux l'agriculteur et son travail, en popularisant pour lui tout ce que la science a de plus pratique, de plus applicable, en encourageant pour cela à tout prix l'enseignement agricole au moyen d'écoles d'agriculture, et répandre par tous les moyens possibles la circulation des journaux agricoles. Quant à la rareté des bras, ou plutôt à la cherté de la main-d'œuvre dont on se plaint, il faut y obvier en faisant hardiment appel aux machines. Qu'on ne dise pas que dans notre pays de petite culture les machines conviennent peu, une faucheuse, une moissonneuse, servira à plusieurs et sera l'omnibus des campagnes. Que ceux qui ont le pouvoir et les moyens encouragent l'agriculture, et l'agriculture sera prospère. — Là sera le véritable progrès. — Ceux qui s'en feront les promoteurs seront les véritables amis de leur pays.

Notice sur la destruction des chenilles.

Des chenilles communes.— Les chenilles communes remplissent les coques que nous voyons l'hiver, sur les jeunes branches ou pointes des arbres; elles y sont vivantes. Ce sont elles qui, nées en été, ont filé, au commencement de l'automne, ces coques où elles se sont réfugiées. Au printemps, elles sortent et se répandent sur la végétation naissante qu'elles dévorent. Le soir, pour éviter la fraîcheur, elles rentrent dans leurs coques; mais, lorsque la chaleur de la saison est plus considérable, et qu'elles sont plus grosses, elles se dispersent sur les arbres et ne se réunissent plus. On ne peut plus les détruire, comme celles venues des bagues, espèce qui se réunit en groupe. La chenille commune est très-velue, avec des marques jaunâtres.

Vers la fin de juin, arrivée à maturité, elle file quelques brins de soie entre deux feuilles, et s'y change en chrysalide. Ces espèces de cocons ne sont pas les coques dont nous avons parlé. La chrysalide se change en papillon vers le commencement de juillet. Ce papillon, d'un beau blanc, un peu moins gros que le papillon mâle d'iver à soie, ne vole que le soir, étant un papillon de nuit. Après l'accouplement, la femelle dépose ses œufs sous une feuille de la dernière poussée des arbres. Ces œufs réunis en paquet, sont contenus dans un sac jaunâtre, velu, qui ressemble à un morceau

d'amadou; sur la fin de juillet, ces œufs éclosent; les chenilles qui en naissent, mangent le parenchyme des feuilles; ne laissant que la nervure qui, séchant sans tomber, ressemble à une feuille morte; et es dépouillant d'abord les feuilles les plus proches, et commencent cette enveloppe soyeuse qu'elles filent chaque jour autour de la feuille qui les a vues naître; elles se retirent le soir ou lors des pluies dans cette coque qui, en fin septembre, se trouve achevée; on y remarque les petites ouvertures qu'elles y ont laissées pour sortir; elles y passent, engourdies, l'automne et l'hiver.

Chenille des bagues.— Cette chenille est moins répandue dans les bois que dans les vergers; elle est presque sans poils; elle est sillonnée d'une raie bleue; elle devient plus grosse que la commune, quoique moins vorace. Sur la fin de l'été, le papillon qui la produit dépose ses œufs sur les jeunes branches de l'année, les collant les uns aux autres très-fortement, en forme de bague ou tuyau; ces œufs n'éclosent qu'au printemps suivant. Cette espèce de chenille a cela de particulier, qu'à toutes les époques de sa vie, elle se réunit en groupe ou peloton toutes les fois qu'il pleut, et toutes les fois qu'elles muent changeant de peau.

Destruction des chenilles communes.— On détruit les chenilles communes en arrachant partout où la main peut atteindre les coques qui les contiennent. Ces coques viennent sans qu'il soit besoin de couper les branches où elles tiennent; on les met dans des paniers, et on les brûle loin des lieux qui peuvent être incendiés. Cette opération est plus tôt faite qu'on ne pense. Si on laissait les coques à terre, il serait à craindre qu'au printemps les chenilles, sortant de leur coque, ne remontassent sur l'arbre, ce que j'ai vu arriver. Quant aux coques que la main ne peut atteindre, on les fait tomber en coupant avec l'échenilloir les petites branches où elles sont attachées. Depuis quelques années les couteliers font un échenilloir fort commode: c'est un crochet armé d'une lame de sécateur qu'on fuit mouvoir avec une ficelle. On place cet échenilloir, qui doit être léger au bout d'une perche plus ou moins longue. Il faut qu'en même temps qu'un ouvrier fait tomber les coques, un autre les amasse soigneusement.

Destruction de la chenille des bagues.— En taillant les arbres fruitiers, on extirpe toutes les bagues que l'on peut découvrir. Mais si on n'a pu le faire, on détruit facilement et promptement cette espèce de chenille de la manière suivante: Lorsqu'elles sont, comme nous l'avons dit, réunies en groupe ou paquet, souvent fort gros, on les touche légèrement avec un balai de plume attaché au bout d'une perche. Aussitôt on les voit tomber d'elles-mêmes à terre; ou elles se précipitent directement sous le paquet. Il paraît que c'est là leur instinct pour éviter le danger. Alors s'il n'y a pas de récoltes sur le sol, on les froisse, et on les écrase avec un balai grossier qu'on frotte avec force sur le terrain. S'il y a des récoltes, on les reçoit sur un drap qu'on va vider ailleurs.

On a proposé, pour détruire les chenilles, de les asperger avec de l'eau de savon. Mais, outre l'immense quantité qu'il en faudrait, on ne saurait atteindre les chenilles communes qui ne se réunissent pas. Ensuite j'ai éprouvé qu'à la vérité, en aspergeant le paquet de chenilles des bagues, elles se précipitent et tombent, comme nous l'avons dit; on les croit mortes, mais après moins d'un quart d'heure je les ai vu revenir et s'encheminer vers l'arbre où elles remontent. C'est, en effet, un instinct remarquable de cette espèce de chenilles de paraître quelques instants sans mouvement pour éviter un plus grand danger.

La cause de la multiplication prodigieuse des chenilles certaines années se trouve dans la réussite de l'accouplement par un temps favorable.

La cause de la disparition des chenilles certaines années à la même source, la non-réussite de l'accouplement. Les froids printaniers et les pluies font bien périr quelques chenilles; les oiseaux en mangent bien quelques-unes. Mais ce qui les détruit presque toutes pour l'année suivante, c'est une intempérie avec refroidissement pendant quelques jours à l'époque de l'accouplement des papillons. J'ai remarqué que lorsqu'à la fin de juin ou au commencement de juillet, temps où l'on voit voltiger le soir le papillon de la chenille commune, il règne un vent froid du nord pendant huit ou quinze jours, il n'y a plus de presque plus de chenilles l'année suivante.

Enfin, quant aux dommages que les chenilles causent, ils sont considérables; puisqu'elles détruisent les premières pousses des yeux principaux des branches, et que ce ne sont que les sous-yeux que la nature prévoyante a placés pour réparer la perte de l'œil principal qui fait naître de nouveaux bourgeons, lesquels sont toujours plus petits et plus multipliés, ce qui rend les arbres buissonneux et retarde leur accroissement et leur fructification pour longtemps.

M. DUVERNAY, aîné.

Principaux travaux à faire après la plantation des arbres.

Après leur plantation à demeure, les arbres fruitiers exigent des soins assez nombreux; les principaux sont: 1o. de leur donner un labour de un à deux pieds, une ou deux fois l'an, en ayant soin de ne pas endommager les racines; ce labour doit être fait de manière à ne pas approcher de trop près les arbres avec l'instrument dont on se sert; lorsque ces arbres sont jeunes, 18 pouces environ de diamètre autour du pied doivent seulement être binés légèrement; lorsqu'ils sont âgés, cette surface binée doit être de 3 pieds; 2o. de faire au sol plusieurs binages, afin d'empêcher le développement des mauvaises herbes et d'éviter le durcissement du terrain pendant l'été; 3o. de recouvrir par un léger paillis (petit fumier coulé), la surface du sol qui avoisine le pied des arbres, afin de donner un peu d'engrais aux racines superficielles.

et d'empêcher la trop grande évaporation des sols exposés à la sécheresse; 4o. de veiller à ce que les arbres à plein-vent développent un tronc bien droit, ce que l'on obtient en leur plaçant un tuteur de force convenable; 5o. de veiller également à ce que les liens qui attachent les arbres aux tuteurs ne leur fassent pas de cicatrices ou étranglements à l'écorce; 6o. de fumer les sols qui ne paraissent pas pouvoir fournir suffisamment de substances nutritives aux racines (c'est près de ces dernières, et non près du tronc, que les engrais doivent être placés dans les arbres d'un certain développement); 7o. d'enlever avec précaution les mousses et les lichens qui s'attachent après leur tronc, et qui sont autant de parasites vivant aux dépens de leur santé; 8o. de veiller à la destruction, autant que possible, des chenilles, insectes et autres animaux pouvant leur causer préjudice.

Enfin, la plupart des arbres fruitiers réclament notamment diverses opérations ayant pour but, soit de diriger leurs rameaux, soit d'en supprimer quelques-uns, ou d'en réduire leur longueur, pour leur faire prendre telle ou telle forme, ou pour leur faire développer des boutons à fruits, etc.

Méthode pour raviver les boutures flétries.

Il y a grand avantage dans une foule de circonstances, à pouvoir rendre leur fraîcheur à des rameaux qu'on a détachés dans l'intention de les planter comme boutures, et qui, n'ayant pas été mis en terre peu de temps après avoir été coupés, se sont plus ou moins fanés ou même flétris. Or, l'auteur anonyme de l'article que nous allons traduire dit que la méthode qu'il se propose de faire connaître, qu'il met constamment en pratique depuis longtemps et dont il ne se donne pas comme l'inventeur, amène ce résultat presque sûrement; comme en même temps elle est des plus simples, il y a double motif pour la signaler aux lecteurs de ce journal.

Lorsque, pendant l'été, je fais, dit-il, ma petite tournée annuelle, afin de rendre visite à mes amis, je rapporte généralement chez moi quantité de boutures des bonnes plantes que j'ai vu chez eux. Nécessairement, un raison du temps que je mets à faire ce petit voyage, ces rameaux sont à peu près tous flétris à un haut degré lorsque je rentre chez moi, malgré toutes les précautions que j'ai pu prendre pour leur conserver leur fraîcheur. Pour remédier à cet inconvénient et pour les raviver, je les plonge dans de l'eau à laquelle j'ai ajouté une petite quantité d'une solution de camphre. Au bout de trois ou quatre heures seulement elles ont en général repris leur état primitif; cependant quelquefois je me suis bien trouvé de les laisser tremper plus longtemps dans ce liquide.

Les effets de cette immersion sont vraiment de nature à étonner tous ceux qui n'ont pas fait eux-mêmes cette expérience, ou qui n'en ont pas été témoins. — On peut

employer également ce procédé simple et commode pour raviver les bouquets qui commencent à se faner; on peut asperger le feuillage avec l'eau camphrée ou l'y immerger, ou encore y plonger les queues et les fleurs. — Le camphre étant faiblement soluble dans l'eau, il est nécessaire, pour préparer l'eau camphrée, de faire dissoudre d'abord un peu de cette substance dans l'alcool. Trois ou quatre gouttes de cette solution ajoutées à une trentaine de grammes d'eau suffisent pour produire l'effet désiré.

Terrible effet de la carotte-à-moreau.

— A Yamachiche, le 1er mai dernier, deux petites filles, dont une Onéda, âgée de 5 ans, enfant de Benjamin St. Louis, écrivain, marchand, et l'autre Flora, âgée de trois ans, enfant de M. Pierre Beaulieu, cultivateur, étaient allées dans un champ près de leurs habitations, dans le dessein de cueillir de l'oseille; mais ces deux petites filles, à leur âge si peu avancé ne distinguant point l'herbe potagère du poison, mangèrent de la carotte-à-Moreau pour de l'oseille sans ressentir sur le champ les effets du poison. Ce ne fut qu'après trois heures que le poison qu'elles avaient avalé, se fit sentir. On s'empressa d'aller quérir le médecin, mais déjà ces deux pauvres petites créatures étaient en butte à de terribles convulsions; et malgré les soins empressés du docteur J. O. K. Beauchemin, appelé pour le dixième cas de poison, et qui, grâce à sa connaissance et à son habileté distinguées, réussit toujours à maîtriser ce fléau des campagnes, l'enfant de M. Beaulieu, expira au bout d'une heure dans d'horribles souffrances. Plus heureux, M. Beauchemin parvint à faire vomir à l'enfant de M. St. Louis, le venin qui la tourmentait pendant quatre heures, et elle fut sauvée.

UN CHENE DANS UN VERRE. — Voici une expérience curieuse, et qui est à la portée de tout le monde :

Prenez un gland de chêne, suspendez-le par un fil plongeant d'un demi-pouce dans un verre de jacinthes plein d'eau; entretenez l'eau avec précaution sans la remuer; au bout de quelques mois, le gland s'éclatera et jettera une racine dans le vase, en même temps qu'il poussera au-dessus une tige qui se couvrira de jolies feuilles vertes. Vous pourrez ainsi avoir sur votre cheminée un chêne en miniature qui pourra atteindre en un an jusqu'à deux et même trois pieds en hauteur. — *Le Canadien*.

Maximes.

L'agriculture fait la fixité et la moralité des populations qui s'y livrent. Il n'y a pas de code de législation ou de morale, excepté la religion, qui contienne autant de moralisation qu'un champ qu'on possède et qu'on cultive.

La charrue, en traçant le premier sillon, a creusé les fondations de la société. Ce n'est pas seulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation toute entière.

ANNONCES.

AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE,

ENTRE

Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,

LADY HEAD,

A. MARMEN, Maître.

LAISSERA LE QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 19 JUIN 1866, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus :

BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC,

PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M.; le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

Département des Terres de la Couronne

OUTAWAIS, 16 avril, 1866.

AVIS est par le présent donné que les Terres de la Couronne ci-dessous désignées seront offertes en vente par les Agents respectifs, à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 30 Mai prochain, Savoir :

Agents.	Agents.	Agents.	Agents.
Fra. Rouleau, Ste. Claire.	A. Ross, Frampton	L. N. Gauvreau, Isle-Verte.	Fra. Lamontagne, St. Germain, Fra. Teju, St. Thomas, C. Montmag.
30c.	40c.	30c.	
5430	49500	64000	16692
Dorchester	Beauce	Témiscouata	Bellechasse
Langvin.	Liabotough	Armand.	Cabano
			Esopur.
			Randot
			Roux
			Montminy
			Montmagny

(Signé), **ANDREW RUSSELL,**

Assistant Commissaire.

1er mai 1866.

AVIS

J'AI examiné plusieurs échantillons (pris dans des fûts différents) d'un vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUDEL, et j'ai trouvé dans ces divers échantillons tous les éléments contenus dans les vins ordinaires; en conséquence, je puis le recommander comme vin de messe. Pour plus de garantie, l'auteur de ce certificat s'est réservé le droit de soumettre à l'analyse de nouveaux échantillons de ce même vin, quand bon lui semblera, durant l'espace de six mois.

Ce certificat n'aura de valeur que pour l'espace de six mois, et qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel. Il est défendu de l'imprimer sur cartes, sous forme de circulaire, etc., la seule forme d'impression autorisée est celle d'annonces dans les journaux.

Tout autre certificat exhibé par les marchands et portant une date antérieure à celle du 17 mai 1866, doit être considéré comme nul, s'il porte la signature du sousigné.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

1er juin 1866.

MARCHANDISES SÈCHES.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité pour le printemps et l'été.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,

COIN DES

RUES DU PONT ET DES FOSSÉS, SAINT ROCH, QUÉBEC.

MONTMINY et BRUNET appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui tous sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur.

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rubans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Etoffes à Robes tel que Alpaca brillant, uni et rayé, Moir, Poil de chèvre uni et careauté, Challi de toutes espèces, Soie cordée noire, première qualité à 6s. 9d., Soie glacée noire de tous les prix, Etoffes à Manteaux pour dames, Tweeds, Casimires, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps de lits, serviettes, Bas de Coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

AUSSI

Quelques pièces de Drap de Paris croisé et cordé de la meilleure qualité pour soutanes.

MONTMINY et BRUNET,

Coin des rues du Pont et des Fossés, Saint-Roch, Québec.

1er juin 1866.

N'OUBLIEZ PAS D'ACHETER

BROME DE SCHRADER

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les ruches suivantes:

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.—Prix: \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix: \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre.—La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

1er juin 1866.

Aucun jardin ne devrait être sans

ABEILLES

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Etoffes à Robes de printemps et d'été; Soie de couleurs pour Robes, Etoffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cois et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour dames; Echarpes, Châles, Plumés, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE. Ciréo, anglaise, pour paquets, Toile Ciréo pour tables, Toile ciréo de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

MANUEL DE L'ENFANT EN VACANCE

Prix: 36 sous

LIVRES DE PRIÈRES

Depuis 15 sous jusqu'à 15 chelins.

CHAPELETS

De 4d. à 3s. 9d.

J. B. C. HEBERT

ET

J. ANOTIL.

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, ier, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

14 avril 1866.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec.

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux à vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles,

en torchettes et en poudre—Allumettes

—Pipes en bois et plats—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles,

grasses, etc.—Brosses, peignes, savons.

Un grand assortiment de papier à écrire,

cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	1-00 P.M.	12-45 A.M.
Hadlow	1-10	12-35
Chaudière Junction	1-30	12-16
St Jean Chrysostôme	1-43	12-04
St Henri	2-00	11-49
St Charles	2-26	11-25
St Michel	2-45	10-51
St Valier	2-58	10-38
St François ou Berthier	3-18	10-06
St Pierre	3-30	10-19
ST THOMAS	3-48	9-49
Cap St Ignace	4-10	9-09
L'Anse à Gile	4-22	8-58
L'ISLET	4-35	8-46
	4-50	8-31
Trois Saumons	5-03	8-21
St Jean Port Joli	5-20	8-04
Elgin Road	5-32	7-50
St Roch	5-46	7-38
STE ANNE	6-09	7-15
Rivière Ouellé	6-29	6-57
St Denis	6-46	6-40
ST PASCAL	7-03	6-23
Sté Hélène	7-23	6-03
St André	7-33	5-52
St Alexandre	7-45	5-40
Chemin du Lac	8-03	5-20
RIVIERE-DU-LOUP	8-23	5-00

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

Par le Steamer Hibernian.

BROME DE SCHRADER,


Importé de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

On peut se procurer à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* de la graine de *Brome de Schrader*.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de la *Gazette des Campagnes* du 1er mai et 1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier 1866, recommandant la culture de cette plante fourragère, pouvant donner deux récoltes par été, suffisent pour inviter les cultivateurs à envoyer 25 cents en estampiles, par lettre affranchie, au soussigné qui s'empresse de leur faire parvenir, par le retour de la malle, un paquet de cette graine, suffisant pour en faire l'expérience, et pouvoir se procurer de la graine pour l'année prochaine.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE OU A LOUER
A SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE
Près du Collège, dans le centre du Village.

 **UNE** belle et bonne maison de 35x28 pieds, finie dehors et dedans chassis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attendant la maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de juin. Pour les conditions s'adresser au

PROCUREUR DU COLLÈGE.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

SEIGNEURIE
DE
MONT-LOUIS

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur ; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture ; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété ; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars, 1866.

VOYEZ L'ANNONCE
POUR LE
BROME DE SCHRADER !!

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

Ont l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

A VIS.

LA GALERIE

DES

CONTEMPORAINS.

La MAISON LIVERNOIS a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier, cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes. Cette grande photographie comprend un groupe des hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société. On y voit tous les évêques actuels du pays et les principaux membres du clergé canadien, le Gouverneur Général, les ministres actuels de la Couronne, les juges de toutes les Cours, les membres les plus notables des deux Chambres, etc.

La direction de la Maison Livernois, espère que ce travail, l'un des plus grands qui ait paru en ce genre, en ce pays, sera accueilli avec faveur, et apprécié comme une œuvre patriotique, comme c'était la pensée du fondateur de cet établissement.

Le prix de chaque photographie est de \$2.00. Une liste de souscription est ouverte au bureau de la *Gazette des Campagnes*.

DEPOT DE GRAINES

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

A L'IMPRIMERIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

POUR le nom des graines à vendre, voir les deux derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*.